

RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Objet de l'enquête publique :

Par arrêté du 15 février 2024 n°0076-2024, Monsieur Patrick THOMINES, Président d'Isigny-Omaha Intercom, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Isigny-Omaha Intercom prescrite par arrêté du 7 novembre 2023.

Nom et qualité du commissaire enquêteur :

Monsieur Yann DRUET (ingénieur en génie rural à la retraite) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Caen le 18 janvier 2024.

Date d'ouverture de l'enquête publique, durée et modalités :

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 45 jours consécutifs, **du lundi 18 mars 2024 à 9h00 au jeudi 2 mai 2024 à 12h00.**

Le dossier d'enquête comprend :

Le dossier comprend l'ensemble des pièces constitutives du projet de modification du PLUi.

L'avis de l'autorité environnementale.

Les avis des Personnes Publiques Associées et des communes.

Identité de la personne responsable auprès de laquelle des informations peuvent être demandées

La personne publique responsable est :

Monsieur le Président d'Isigny-Omaha Intercom - 1336, Route de Balleroy – 14430 Le Molay-Littry.

La personne représentant le responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées :

Mme Margaux ALONSO, chargée de mission urbanisme – 02.31.21.42.27 / margaux.alonso@isigny-omaha-intercom.fr

Site internet sur lequel le dossier d'enquête peut être consulté

L'ensemble du dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet d'Isigny-Omaha Intercom à l'adresse suivant :

<https://isigny-omaha-intercom.fr/procedure-en-cours/>

Lieux et horaires où le dossier d'enquête peut être consulté

Le dossier d'enquête en format papier est consultable au siège de l'enquête publique défini à l'antenne de Formigny-la-Bataille, située rue de l'Ancienne Voie Romaine à Formigny-la-Bataille, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête est également consultable en format numérique aux lieux de permanences du commissaire enquêteur (Grandcamp-Maisy, Tour-en-Bessin, Trévières, Balleroy-sur-Drôme, Mandeville-en-Bessin, Le Molay-Littry), aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la personne responsable de l'enquête publique pendant la durée de celle-ci.

Lieux et adresses auxquels le public peut transmettre ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête publique

Le public peut transmettre ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- **Dans les registres d'enquête** établis sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponibles dans les lieux de permanences du commissaire enquêteur, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- **Dans le registre dématérialisé sécurisé** disponible à l'adresse suivante pendant toute la durée de l'enquête et ouvert 24h/24h : <https://www.registre-dematerialise.fr/5227>
- **Par courrier adressé au commissaire enquêteur** à l'adresse de la personne publique référente du dossier. Les courriers devront lui parvenir au plus tard le jeudi 2 mai 2024 à 12h00 ;
- **Par courrier électronique** adressé au commissaire enquêteur à l'adresse courriel suivante : enquetespubliques@isigny-omaha-intercom.fr
- **Au commissaire enquêteur**, aux dates, heures et lieux de permanences précisées ci-dessous :

Dates	Jours	Heure:	Lieux
18-03-2024	Lundi	9h00 - 12h00	Mairie de Grandcamp-Maisy
21-03-2024	Jeudi	16h30 - 18h30	Mairie de Tour-en-Bessin
25-03-2024	Lundi	9h00-12h00	Mairie de Trévières
05-04-2024	Vendredi	8h30-12h00	Mairie de Balleroy-sur-Drôme
11-04-2024	Jeudi	16h30-18h30	Mairie de Mandeville-en-Bessin
15-04-2024	Lundi	9h00-12h00	Mairie de Grandcamp-Maisy
25-04-2024	Jeudi	9h00-12h00	Mairie Le Molay-Littry
02-05-2024	Jeudi	9h00-12h00	Antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille

Il est rappelé que toute personne souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur peut se rendre à l'une des permanences ci-dessus quelle que soit sa commune de résidence.

Les observations et propositions écrites et orales du public reçues par le commissaire enquêteur, ainsi que par voie postale et électronique sont consultables au siège de l'enquête (antenne intercommunale de Formigny-la-Bataille) sur le site du registre dématérialisé via notamment le lien disponible sur le site d'Isigny-Omaha Intercom.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de modification n°3 du PLUi, éventuellement modifié pour tenir comptes des résultats de la phase de consultation, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire, puis rendu opposable, après exécution des formalités requises, à toutes les autorisations de droit des sols survenant sur le territoire.